

Point 9.3.2 de l'ordre du jour : Révision et mise à jour de la stratégie régionale de lutte contre la pollution marine due aux épaves de la Seconde Guerre mondiale**Objet :**

Le présent document vise à :

1. Obtenir l'approbation de la révision et de la mise à jour de la stratégie régionale actuelle de lutte contre la pollution marine due aux épaves de la Seconde Guerre mondiale afin d'évaluer son efficacité et d'identifier les nouveaux défis et les risques potentiels qui y sont associés.
2. Faire le point sur le projet d'atténuation de la pollution causée par les épaves de la Seconde Guerre mondiale dans les États fédérés de Micronésie.

Contexte :

3. La pollution par les épaves potentiellement polluantes est un problème transfrontalier qui affecte la société, l'environnement et les économies à l'échelle mondiale. Elle constitue une menace sérieuse et a des effets négatifs sur la faune, les écosystèmes marins, les communautés côtières (alimentation, moyens de subsistance et habitabilité), la santé humaine (substances dangereuses et nocives, munitions, produits chimiques) et entraîne des coûts élevés pour les interventions d'urgence et les mesures correctives. Une action proactive sur les épaves potentiellement polluantes permettra de réduire les coûts et de diminuer le risque et l'impact de ces menaces.
4. La stratégie régionale du PROE visant à lutter contre la pollution marine due aux épaves de la Seconde Guerre mondiale a été approuvée lors de la 13^e Conférence du PROE à Majuro, dans les Îles Marshall, en juillet 2002. Depuis, le PROE a entrepris une première évaluation des risques en identifiant les épaves de la Seconde Guerre mondiale, leur emplacement et les cargaisons potentiellement encore à bord, en identifiant les mécanismes appropriés d'évaluation de l'impact sur l'environnement qui peuvent être appliqués à ces sites et en identifiant les mécanismes d'évaluation des risques qui permettent d'évaluer ces épaves et de déterminer le niveau de risque.
5. Le Congrès mondial de la nature 2020 de l'UICN, réuni à Marseille, France, a encouragé le Directeur général à envisager une collaboration avec les Membres, dans l'optique de produire une boîte à outils afin d'évaluer la menace que constitue la pollution aux hydrocarbures issue des épaves et d'identifier les solutions possibles, et a appelé les États et organismes gouvernementaux Membres à continuer à développer et à partager des outils et bonnes pratiques innovantes pour l'élimination des polluants issus des navires échoués ayant des hydrocarbures ou des biens emballés dangereux à bord.
6. En avril 2024, un projet appelé Tangaroa a été lancé par la Lloyd's Register Foundation. La Fondation Océan et le Waves Group ont réuni une communauté d'experts et d'agences pour définir les normes qui seront utilisées à l'échelle mondiale. Le PROE participe activement à la

série d'ateliers d'experts qui a débuté cette année et qui se concentre sur le développement et la diffusion d'une norme internationale visant à optimiser la méthodologie d'évaluation et les interventions techniques. Le programme de travail soutenu par la Lloyd's Register Foundation est étroitement lié aux résolutions de l'UICN qui appellent à la création d'une boîte à outils pour évaluer la menace que constitue la pollution aux hydrocarbures issue des épaves, l'identification de solutions possibles et le partage d'innovations et de bonnes pratiques associées.

7. Le gouvernement australien s'est associé au PROE et à la Major Projects Foundation (MPF) et s'est engagé à verser 2,12 millions AUD pour renforcer les efforts déployés pour faire face aux risques que les marées noires font peser sur la santé et la sécurité humaines, ainsi que sur la sécurité environnementale et économique des communautés voisines de Chuuk. Le projet a débuté en mars 2022 et s'achèvera en février 2025. Les recherches historiques et sur le terrain entreprises par la Major Projects Foundation (MPF) ont permis d'identifier 25 épaves dans le lagon de Chuuk qui présentent des menaces potentielles ou actives de pollution. Des signalements de fuites ont été reçus pour au moins 15 de ces épaves au cours des dernières années. Entre 2017 et 2023, le Service japonais de déminage (JMAS), avec le soutien du gouvernement japonais, a retiré environ 10 307 gallons, soit 24 % des hydrocarbures identifiés dans les poches à l'intérieur des 11 épaves, pour un coût d'environ 155 USD/gallon. La MPF continue de mener des études techniques, et fait l'acquisition des données nécessaires pour créer des modèles 3D de ces épaves. Ces modèles 3D seront examinés par un architecte naval afin d'évaluer l'intégrité structurelle des épaves, l'emplacement de leurs réservoirs de soute et leur potentiel de pollution.

Recommandation :

8. Le Conseil exécutif est invité lors de la réunion à :
 - 1) **approuver** l'examen et la mise à jour de la stratégie régionale de lutte contre la pollution marine due aux épaves de la Seconde Guerre mondiale afin d'évaluer son efficacité et d'identifier les nouveaux défis associés et les risques potentiels , à achever d'ici 2026 ;
 - 2) **soutenir** la participation active et la collaboration avec la Lloyd's Register Foundation, la Fondation Océan et le Waves Group pour finaliser la norme internationale d'évaluation des risques de pollution aux hydrocarbures provenant des épaves ; et
 - 3) **prendre acte** de la mise à jour du projet d'atténuation de la pollution des épaves de la Seconde Guerre mondiale des États fédérés de Micronésie et plaider en faveur d'une concentration des ressources sur les risques environnementaux les plus pressants de la Seconde Guerre mondiale.